

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION tenue le mardi 18 février 2020, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents :

MME Isabelle Giasson directrice générale et secrétaire-trésorière

ET

MM. Étienne Baillargeon représentant de Baie-Trinité
Jean-Yves Bouffard représentant de Godbout
Serge Deschênes représentant de Pointe-aux-Outardes
Yoland Émond président et représentant de Chute-aux-Outardes
Sylvain Girard représentant suppléant de Baie-Comeau
Joseph Imbeault représentant de Ragueneau
Normand Morin représentant de Pointe-Label

Sont absents:

Steeve Grenier représentant de Franquelin
Yves Montigny représentant de Baie-Comeau

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 28 janvier 2020

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2020-01 de la Régie ainsi que n° 2020-01 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de janvier 2020
- 2.3 Adjudication appel d'offres public n° 2019-06 – Traitement des matières recyclables
- 2.4 Adjudication appel d'offres public n° 2019-07 – Transport des matières recyclables
- 2.5 Autorisation appel d'offres sur invitation n° 2020-03 – Services professionnels pour la réalisation d'une plateforme de compostage

LET

- 2.6 Autorisation appel d'offres sur invitation n° 2020-02 – Services professionnels pour la rénovation de la balance au LET de Ragueneau
- 2.7 Décompte progressif n° 4 – Aménagement du recouvrement temporaire de la sous-cellule 3B et construction de la cellule 4

3.0 Informations

- 3.1 Activités de sensibilisation à venir
- 3.2 Plan d'action 2019-2024 – PQGMR

4.0 Correspondance

- 4.1 MELCC – Rapport annuel 2019 pour exploitation du lieu d'enfouissement technique de Ragueneau (LET)

5.0 Affaires nouvelles

- 5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 17 mars 2020
- 5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 17 mars 2020

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h 05.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-10

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-11

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 28 janvier 2020

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 28 janvier 2020;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 28 janvier 2020, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2020-12

2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2020-01 de la Régie ainsi que n° 2020-01 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2020-01 de la Régie d'une somme de **259 867,50 \$** ainsi que n° 2020-01 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **3 677,23 \$** pour un total de **263 544,73 \$** conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-13

2.2 Adoption du compte à payer de la carte MasterCard de janvier 2020

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de **1 004,79 \$** pour janvier 2020, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-14

2.3 Adjudication appel d'offres public n° 2019-06 – Traitement des matières recyclables

Attendu qu'un appel d'offres a été publié sur le SEAO le 20 décembre 2019;

Attendu que l'ouverture des soumissions s'est tenue le jeudi 16 janvier 2020 à 11 h;

Attendu qu'une (1) entreprise a déposé une offre;

Attendu que l'offre reçue a été analysée.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'adjudiquer le contrat pour le traitement des matières recyclables pour une durée de trois (3) ans, et ce, à partir du 6 mars 2020, à l'entreprise Société Via Inc., dont le siège social est situé au 1 200, des Riveurs, Lévis (Québec) G6Y 9G2, pour un montant de 130 \$/tonne pour le type de transport « Dry box » et un montant de 120 \$/tonne pour le transport par plancher mobile, excluant les taxes.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-15

2.4 Adjudication appel d'offres public n° 2019-07 – Transport des matières recyclables

Attendu qu'un appel d'offres a été publié sur le SEAO le 30 janvier 2020;

Attendu que l'ouverture des soumissions s'est tenue le lundi 17 février 2020 à 11 h;

Attendu qu'une (1) entreprise a déposé une offre;

Attendu que l'offre reçue a été analysée et qu'elle n'est pas conforme.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu de publier à nouveau sur le SEAO l'appel d'offres public n° 2019-07 – Transport des matières recyclables.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-16

2.5 Autorisation appel d'offres sur invitation n° 2020-03 – Services professionnels pour la réalisation d'une plateforme de compostage

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la réalisation d'une plateforme de compostage au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau (LET);

Attendu que des services professionnels sont requis, entre autres, pour la préparation des plans et devis, la demande de certificat d'autorisation auprès du MELCC et ainsi que la réalisation et le suivi de l'appel d'offres pour construction;

Attendu qu'un comité doit être formé pour l'analyse des offres de services professionnels.

Sur la motion du représentant suppléant de la Ville de Baie-Comeau, Sylvain Girard, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à procéder par appel d'offres sur invitation n° 2020-03 pour les services professionnels liés à la réalisation d'une plateforme de compostage au LET de Ragueneau.

Approuvé séance tenante.

LET

Rés. 2020-17

2.6 Autorisation appel d'offres sur invitation n° 2020-02 – Services professionnels pour la rénovation de la balance au LET de Ragueneau

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la rénovation de la balance au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau (LET);

Attendu que les travaux de rénovation sont inclus au règlement d'emprunt 19-02 pour l'aménagement de la cellule d'enfouissement n° 4 et les travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau ainsi que le recouvrement de la cellule n° 1;

Attendu que des services professionnels sont requis pour la préparation des plans et devis;

Attendu qu'un comité doit être formé pour l'analyse des offres de services professionnels.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à procéder par appel d'offres sur invitation n° 2020-02 pour les services professionnels liés à la rénovation de la balance au LET de Ragueneau.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-18

2.7 Décompte progressif n° 4 – Aménagement du recouvrement temporaire de la sous-cellule 3B et construction de la cellule 4

Attendu que WSP a procédé à l'analyse du décompte progressif n° 4;

Attendu que WSP recommande de procéder au paiement selon le certificat de paiement n° 4 émis le 13 février 2020.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Normand Morin, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à effectuer le paiement du décompte progressif portant le n° 4, au montant de 320 546,02 \$, à l'entreprise Location Excavation RSMF Inc., incluant les taxes applicables.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

3.1 Activités de sensibilisation à venir

La directrice générale fait part des activités de sensibilisation à venir, entre autres, celles de la semaine de relâche.

3.2 Plan d'action 2019-2024 - PQGMR

Isabelle Giasson dresse un portrait aux élus du plan d'action 2019-2024, en explique le contenu et répond à leurs questions.

4.0 CORRESPONDANCE

4.1 MELCC – Rapport annuel 2019 pour exploitation du lieu d'enfouissement technique de Ragueneau

La directrice générale mentionne aux élus que nous avons l'obligation de soumettre un rapport au 31 mars de chaque année.

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Prochaine rencontre de travail : le mardi 17 mars 2020, à 8 h.

5.2 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 18 mars 2020, à 11 h.

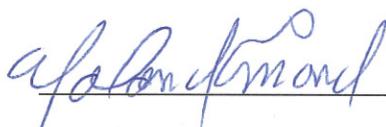
6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.1 Monsieur Martin Lafontaine est présent et pose quelques questions sur des points à l'ordre du jour.

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 30.

Rés. 2020-19



Yoland Émond
Président



Isabelle Giasson, directrice générale
et secrétaire-trésorière